

Luttes et conquêtes

Éditorial

EN FRANCE, le 6 mai dernier, une majorité de citoyens a décidé de mettre fin à l'entreprise de destruction sociale, de division et de discrimination menée par Nicolas SARKOZY et son gouvernement. Ce désaveu porte l'exigence d'une autre politique ayant pour objectif la satisfaction des besoins sociaux reposant sur une autre répartition des richesses. Elle implique des décisions rapides attendues par des millions de salariés. Elle concerne notamment le pouvoir d'achat, l'emploi, le retour à la retraite à 60 ans à taux plein, les services publics.

Dans cette situation nouvelle, créée en bonne partie par les mobilisations sociales auxquelles la CGT a largement contribué, les agents de notre administration comme l'ensemble des salariés, ne doivent s'en remettre à aucun attentisme. Il est donc essentiel que le nouveau Président de la République donne rapidement des signes concrets de ses engagements de changement et de justice. En priorité le nouveau gouvernement doit mettre un terme à la RGPP, à la casse de l'emploi, au démantèlement des services publics, impulser une nouvelle politique salariale et abroger les mesures antisociales entérinées dans la dernière période.

A la DGFIP, sur le plan national comme au plan local, cela nous fonde à réitérer auprès des nouveaux interlocuteurs politiques notre exigence d'arrêt des réformes, d'établissement d'un réel bilan contradictoire sur la fusion et d'ouverture immédiate des négociations sur l'ensemble des contentieux revendicatifs, de création des emplois de titulaires nécessaires à l'exercice de nos missions.

Des mesures concrètes sont à prendre immédiatement :

- arrêt des suppressions d'emplois et comblement des postes vacants,
- arrêt des licenciements et plan de titularisation des personnels non titulaires,
- revalorisation du point d'indice et du montant des frais de déplacement
- suppression du jour de carence
- accès automatique au 8ème échelon de la catégorie C
- abrogation de l'amendement Lamassoure portant atteinte au droit de grève
- abandon de la prime de fonction et de résultats et de la réforme sur l'évaluation.

Le rapport d'activité 2011 que nous a présenté la direction de la DRFIP Ile Vilaine lors du CTL du 22 mai 2012 fait la démonstration de la dégradation continue des moyens disponibles pour accomplir les missions. Les suppressions d'emplois, la marche forcée vers la fusion, la baisse des moyens budgétaires alloués ont impacté lourdement les conditions de vie au travail des agents. Dans ce contexte, le dialogue social a surtout ressemblé à une coquille vide, une mise devant le fait accompli. Dans le même CTL, l'examen du budget prévisionnel porté à notre connaissance nous amène à émettre de très fortes inquiétudes sur notre capacité à assurer le fonctionnement des services et de la direction pour l'année 2012. En effet, la baisse annoncée pour ce budget pour notre direction fusionnée correspond quasiment au budget 2011 de l'ex-DSF 35.

Les économies ne doivent pas se faire au détriment des conditions de vie au travail des agents et du service rendu à la population.

A l'occasion des tournées de services que la CGT Finances Publiques Ile et Vilaine organise actuellement dans les services, vous nous confirmez que le travail s'effectue à flux tendu et que le point de rupture est proche. Comment cela pourrait en être autrement quand on comptabilise le nombre important de postes non pourvus. Ce ne sont pas les organigrammes fonctionnels qui vont apporter la solution miracle

Présentés par la direction comme un état des lieux des missions, ces organigrammes qui répertorient les tâches à effectuer nominativement sur un service donné, sont en réalité un outil de pilotage des ressources humaines. C'est un dispositif supplémentaire pour individualiser la gestion des agents.

Comme cela a été réaffirmé lors des débats du dernier congrès de la CGT Finances Publiques, sans vous, aucune riposte à toutes ces attaques pour obtenir gain de cause sur nos revendications ne sera possible. C'est pourquoi nous vous invitons à prendre toute votre place dans la CGT. ■

Au plan national un nouveau secrétaire ainsi qu'un secrétaire adjoint ont été élus.



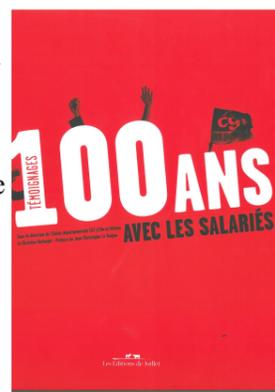
Au congrès de Guidel : Michaël CASAS et Olivier VADEBOUT

Vie de la section

50ème congrès de l'Union Départementale CGT 35

QUATRE DÉLÉGUÉS de notre section y ont participé. (trois pour les actifs et un pour les retraités). Ce congrès s'est tenu les 15 et 16 mars. Notre camarade Jean-Michel GROISIER a été réélu à la Commission exécutive de l'UD CGT 35. En clôture du congrès le livre "100 ans avec les salariés" a été présenté. C'est un recueil de témoignages de militants ouvriers

du département. Cet ouvrage est en consultation au local de Magenta. Vous pouvez le commander auprès des militants. ■



Le congrès de Guidel

SIX DÉLÉGUÉS ont été mandatés par l'assemblée générale de la section le 8 mars dernier, pour participer au 2ème Congrès national de notre syndicat CGT Finances Publiques. Il s'est tenu à Guidel dans le Morbihan du 2 au 6 avril.

Notre camarade Stéphanie HUET a été élue à la Commission exécutive nationale qui est la direction de notre syndicat et Isabelle

Élection du secrétaire du CHS-CT

À L'OCCASION de la tenue du premier CHS CT le 16 mars, notre camarade Thierry LE GOAZIOU a été élu, pour un mandat de 3 ans, à l'unanimité du vote des organisations syndicales. Son rôle consiste en « l'impulsion et le suivi des travaux du CHS CT ». Il intervient sur l'élaboration de l'ordre du jour, le suivi des décisions, le procès verbal... Le compte-rendu du CHS CT est en ligne sur le site. ■

Assemblée générale de la section du 8 mars

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE a réuni plus de 100 adhérents qui ont débattu des documents du congrès de Guidel. Des amendements ont été adoptés. Nos co-secrétaires Hervé COUVERT et Jacques STEPHAN ont été réélus. Un repas fraternel a clôturé nos travaux. Ce fut l'occasion de bons débats et d'un moment de convivialité. ■

Service des pensions

UN CAMARADE du service des pensions était présent dans la délégation CGT lors du CTL du 27 avril, il est revenu sur la visite de M. Mazauric qui n'a pas donné suite aux revendications portées par les agents de ce service depuis plusieurs mois, et pour lesquelles ils se sont mis en grève.

Le Directeur a réfuté le terme de mépris, pour lui, M Mazauric est venu pour «apprécier la situation, écouter et comprendre». Le DRFIP a précisé avoir fait un rappel à l'ordre auprès de la hiérarchie locale suite à l'établissement d'une liste nominative

(références téléphoniques données aux pensionnés dans le cadre d'un service public de qualité). C'est bien la réforme qui engendre ces difficultés, avec la suppression des services et des emplois. Notre camarade est notamment revenu sur la durée des vacances de 3h30 pour laquelle la Direction parle de « règle d'or », mais ce qui était au départ une limite maximum devient en fait la norme par la mise en place de la flexibilité des vacances téléphoniques. Pour la CGT, et contrairement aux vœux de la direction, le sujet n'est pas clos. ■

Tournées de service dans les SIE de RENNES

PETIT RAPPEL HISTORIQUE : en 2004, la Direction générale lançait « Bercy en Mouvement » à grands renforts de communication. Son programme PVFI (Pour Vous Faciliter l'Impôt), était destiné à « simplifier concrètement la vie des contribuables pour améliorer la qualité de service » et comprenait 9 engagements.

Aujourd'hui, dans les SIE, comme dans les autres services de la DGFIP, les agents constatent la dégradation de la qualité de service et en subissent directement l'impact négatif sur leurs conditions de travail.

Souvenons-nous. Quel était le 5ème engagement PVFI ?

« A chaque contact, un interlocuteur identifié prend en charge la demande ». Ah bon...

Les lettres de relance CFE et lettres de motivation des pénalités envoyées

directement par le CSI, sont « anonymes » ! Quid de la signature du comptable, des coordonnées directes de l'agent en charge du dossier ?

De plus, les agents des SIE ne peuvent plus « collationner » ces lettres, avant envoi, ce qui génère nombre d'appels téléphoniques et de courriers. Les usagers professionnels apprécient, et les agents des SIE subissent ces difficultés supplémentaires.

Souvenons-nous. Quel était le 1er engagement PVFI ?

« Une réponse aux courriers impérativement en moins de 30 jours ». Ah bon...

Dans les pôles enregistrements : les délais de traitement des contentieux, des déclarations de don manuel, des déclarations de succession, dépassent largement les 30 jours.

Les agents n'en peuvent plus :

suppressions d'emplois, départs en retraite non remplacés, transferts de charges sans personnels supplémentaires (CFE, ordonnancement des dégrèvements et des décharges, procédures de recouvrement des créances...), outils et matériels informatiques inadaptés, avalanche de réformes fiscales, la liste est longue.

Attachés à leurs missions, les agents vivent mal la dégradation de leurs conditions de travail, qui impacte directement sur le service public rendu à l'usager.

« Pour ne plus vous faciliter l'impôt » : c'est le « programme » dans les SIE, pour les agents et pour les usagers ! ■

Le coin des retraité(e)s et futurs retraité(e)s

L'AUGMENTATION nouvelle est arrivée : ça tombait bien, juste avant les élections...ne soyons pas mauvaise langue !

2,1 % au 1er avril 2012 pour les pensions de base, ce n'est pas de nature à corriger un bilan désastreux en matière de politique économique et sociale, de rémunérations et de retraite.

Les titulaires de basses pensions resteront fragilisés. Les réformes engagées depuis 1993 ont conduit à une baisse généralisée de plus de 20 % du niveau de vie de tous les retraités.

Action sociale : le groupe de travail du 7 mars au Ministère portait essentiellement sur l'action sociale en faveur des retraités, faisant suite à la mobilisation des agents des finances retraités et de l'Union fédérale des retraités-CGT et à des rencontres avec le Secrétaire général de Bercy qui a décidé d'ouvrir un processus de discussion sur l'amélioration des droits à l'action sociale en direction des retraités.

Aide au maintien à domicile : nous avons déjà annoncé le rétablissement de cette aide gérée par la Mutualité Fonction Publique supprimée en 2008.

La gestion de l'enveloppe ramenée de 25 millions à 10 millions !!! a été confiée à la CNAV. Selon celle-ci, ce montant ne permettra de traiter que 2 000 à 3 000 dossiers, fléchés par les services sociaux des ministères !?

Vie Nouvelle Finances : les retraités des Finances ont

été destinataires du n°1 de la publication de l'UFR-CGT. C'est nouveau, peut être imparfait, mais avec le temps... il se bonifiera.

Tous les retraités syndiqués en sont destinataires. N'hésitez pas à nous signaler toute anomalie : non réception, erreur d'adresse,...

Service juridique : autre engagement de l'UFR qui se concrétise, la mise en place d'un service juridique pour les agents et retraités du public comme du semi-public.

Le service est désormais opérationnel avec 3 camarades qui pourront répondre à vos questions diverses et variées et, notamment, aux futurs retraités pour connaître leurs droits à retraite.

Argumentaire retraités CGT-CFDT-CFTC-CGC-FGR-UNSA à destination des candidats à la Présidence de la République. Il ciblait essentiellement la prise en charge de la perte d'autonomie, les difficultés d'accès aux soins et la défense du pouvoir d'achat des pensions et des retraites.

Un document de compromis intersyndical mais quelle que soit l'issue du scrutin législatif, la lutte restera la meilleure garantie pour la défense des revendications, pour les retraités comme pour les actifs. ■

Fin de SIP/CDIF : de galère en colère

LE GROUPE de travail du 14 mai dernier intitulé encore « SIP/CDIF » n'a rien apporté de nouveau ou d'ambitieux dans le paysage cadastral. La CGT s'est rendue à cette réunion pour acter la fin de la réforme CDI/CDIF qu'elle a toujours condamnée et pour revendiquer une organisation de la mission cadastrale permettant de répondre aux besoins des usagers et des collectivités territoriales sur tout le territoire, et garantissant aux agents de bonnes conditions de travail.

La Direction générale, quant à elle, reste totalement prisonnière de ses dogmes et ne sait plus inventer de nouvelles voies hors des rails qu'elle s'est auto-tracés. Trois principes gouvernent ses prises de position :

* L'interlocuteur fiscal unique est LA réponse à toutes les questions que se posent les contribuables ;

* Il faut se mettre en situation de continuer à absorber de hauts niveaux de suppressions d'emplois tout en disant que les missions sont correctement assurées ;

* Ne jamais reconnaître l'ampleur de ses erreurs.

Après une suspension de séance, à l'initiative de la CGT, les organisations syndicales ont exprimé leur volonté de discuter du maillage territorial et de réfléchir autrement à l'exercice de la mission cadastrale. Les seules réponses apportées par la DG sont :

- La désignation d'une ergonome chargée d'une étude sur l'accueil ;

- Continuer « sans encourager » la mise en place de pôles qui constitueront les gisements d'emplois attendus ;

- Laisser les directions totalement rapprochées libres de s'affranchir des décisions que pourrait rendre le groupe de travail.

POUR LE RESTE, CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN A VOIR

Pour la CGT, les réponses de l'administration sont inacceptables : refuser de discuter du maillage territorial des services du Cadastre, du dimensionnement de ces structures, et de l'emploi dédié aux missions cadastrales heurtent de front le slogan à la mode :

« Le changement c'est maintenant ». Force est de constater qu'il n'a pas encore franchi les portes de Bercy...toujours ce même discours qui prétend changer les choses en se gardant bien de le faire !

La CGT ne cautionne pas les propositions de la DGFIP et appelle l'ensemble des agents à interpeller leur direction pour dire non à cette vision minimaliste de la mission foncière fiscale. Dans un contexte de révision des valeurs locatives, proposée par la DGFIP aux élus politiques, dont tout le monde doute d'ailleurs de la capacité à la réaliser tant la situation des emplois est critique, celle-ci serait bien inspirée de revoir sa copie.

Pour la CGT, il est indispensable d'assurer le plein exercice de la mission cadastrale sur tout le territoire et d'avoir des centres des impôts fonciers, traitant l'ensemble des missions fiscales, foncières et topographiques, implantés au plus près des acteurs de la fiscalité directe locale. ■

NE RESTEZ PAS ISOLÉS, ADHÉREZ

CGT Finances Publiques 35 / DIRCOFI OUEST

2, bd Magenta 35000 Rennes

Tél : 02 99 29 37 89 Mobile : 07 61 56 38 22

Site : /www.financespubliques.cgt.fr/35/

Courriels : cgt.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr